

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2016 – 062 du 29 Juin 2016

L'an deux mil seize, le vingt neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut de BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite le 20 Juin 2016 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes J. LE CERF – C. MEGRET – D. LEVESQUE – G. WATSON – F. LETURCQ – M. GORGUET – N. CARON – F. DEHON -

MM.G. POUILLAUDE – L. GABRELLE – J. MAURER – G. BOURY – Ph. GORGUET – B. BRONNIART – J.-Cl. CODEVELLE – B. CAILLE – Ch. TABARY – J.-N. MENAGE – F. SELLIER – M. REBOUT – H. COPIN – M. FLAHAUT – L. ANTINORI – B. HIEZ – G. TRANNIN – D. DELEPLACE – J. VASSEUR – D. BEDU – Ch. DAMBRINE – Ch. HEMAR -

M. G. POUILLAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. B. SEGERS

M. G. BOURY, absent et excusé, a été suppléé par M. J. DUBOIS

Mme G. WATSON, absente et excusée, a été suppléée par M. M. CANNONNE

M. Ch. TABARY, absent et excusé, a été suppléé par M. G. ALEXANDRE

M. J.-N. MENAGE, absente et excusé, a été suppléé par M. J. FOSTIER

M. B. HIEZ, absent et excusé, a été suppléé par M. Ch. DESCAMPS

M. J. VASSEUR, absent et excusé, a été suppléé par M. J.-Y. HARMEGNIES

M. D. BEDU, absent et excusé, a été suppléé par M. R. RICHARD

M. L. ANTINORI, absent et excusé, a donné pouvoir à M. M. LALISSE

OBJET : **Service Développement Economique – Opération Circuits Courts**

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté la réflexion menée avec le soutien et l'appui de la Chambre d'Agriculture et du Centre de Ressource sur le Développement Durable (CERDD) en direction des agriculteurs et des producteurs locaux pour initier et valoriser la vente directe de produits agricoles de qualité par les producteurs eux-mêmes.

Monsieur le Président précise que cette action vise à offrir aux consommateurs un service de proximité et à répondre qualitativement à l'attente de plus en plus forte de ces mêmes consommateurs à connaître et à identifier la provenance et l'origine des produits qu'ils consomment.

Monsieur le Président rappelle au Conseil qu'une première phase de diagnostic a permis d'identifier et de rencontrer les producteurs locaux intéressés.

Monsieur le Président précise qu'à l'issue de cette rencontre trois axes de développement ont été arrêtées :

- La réalisation d'un guide des producteurs locaux,
- La mise en œuvre d'un site de vente en ligne,
- La mise en place d'une signalétique pour améliorer la visibilité de chaque exploitation et de chaque lieu de vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'approuver les conclusions de la Commission constituée autour des producteurs locaux, de l'Intercommunalité et des partenaires institutionnels,
- de lancer la réalisation d'un guide des producteurs locaux qui sera diffusé à l'occasion du prochain salon de la gastronomie de CROISILLES,
- de réaliser une signalétique commune des points de vente de chaque producteur local et de solliciter les autorisations nécessaires à la mise en place de cette signalétique auprès des gestionnaires des différentes voiries,;
- de prévoir les crédits nécessaires de cette opération dans le cadre du Budget Primitif de l'Intercommunalité au titre du budget développement économique.

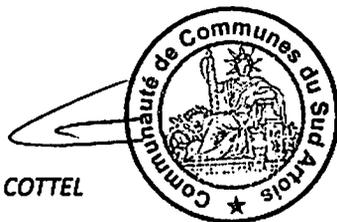
Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 29 juin 2016 et transmission en Préfecture le 29 juin 2016.

Pour extrait conforme.

*Certifié et rendu exécutoire par affichage
le 29 juin 2016 et transmission
en Préfecture le 29 juin 2016*

Le Président,

Jean-Jacques COTTEL



Le Président,



Jean-Jacques COTTEL

2016-062 29/06/2016

Service Dév. Eco. – Opération Circuits Courts.

